



La lettre

# VIVRE A BOUEX

Mars/avril 2022

## VIE ASSOCIATIVE

Après 2 ans de pandémie, la vie associative reprend, en s'adaptant à la situation.

**Main dans la Main** a tenu son assemblée générale le 19 janvier. Le bureau a été reconduit et les activités reprennent chaque mercredi de 14h à 16h30 pour les 18 adhérents. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler la mairie.

Le **Comité des Fêtes** tenait son assemblée générale le 22 janvier et accueillait au sein de son bureau un nouveau membre. Des projets ont été annoncés pour l'année:

Samedi 9 avril à 20h30 à la salle des fêtes, **théâtre** « 13 à table » avec Le Manteau d'Arlequin.

Dimanche 7 août à 18h30 sur le parvis de la mairie, **concert** électro word festif et cuivré *gratuit*, avec Fast Bastard, dans le cadre des Soirs bleus.

Samedi 15 octobre à 20h30 à la salle des fêtes, **théâtre** « Au nom de la loi » avec le groupe Méli Mélo.

Dimanche 4 décembre, **téléthon**.

Samedi 17 décembre à 20h30, à l'église, **concert** de Noël.

Les **Randonneurs de la Vallée de l'Echelle** nous annoncent que la **Balade des Oies Sauvages** se fera à Bouëx le weekend des 24 et 25 septembre.

Le **Club VTT** de Champniers organise une **randonnée nocturne** qui partira du stade de Bouëx le samedi 26 mars à 19h30. Ne soyez donc pas surpris de voir passer des VTT dans nos beaux chemins.

**La bibliothèque communale** va rouvrir! Depuis la pandémie, la bibliothèque était fermée. Plusieurs personnes se sont manifestées afin de relancer cette activité.

**Une assemblée générale** est prévue le 19 Mars à 18h à la mairie afin de constituer un bureau. Venez nombreux, votre avis nous intéresse.

A partir du 26 mars, **réouverture de la bibliothèque**, tous les samedis matins de 10h à 12h.

Après l'assemblée générale, le nouveau bureau réfléchira à de nouvelles animations.

## UNE NOUVELLE SECRETAIRE à la mairie



Katia FOUREIX est aux côtés d'Annick PEREZ, notre secrétaire de mairie, depuis le 28 janvier. Elle assurera sa succession après son départ à la retraite, prévu en juin.

Elle a pris ses fonctions 4 mois avant, pour apprendre à connaître la commune et son fonctionnement et nous explique pourquoi: « Je viens d'une plus grande collectivité (St Yrieix) où il y a moins de polyvalence. J'étais à l'accueil à l'état civil pour 50% et aux ressources humaines, contractuels et dialogue social pour 50%. Tout ce qui concerne la comptabilité et l'urbanisme est nouveau pour moi. J'ai fait une formation sur l'urbanisme et Annick me forme sur les autres domaines et la vie de la commune. »

Elle nous présente ses motivations: « J'habite Garat, j'ai choisi de venir à Bouëx pour plus de polyvalence, et être sur mon territoire. La commune de St Yrieix s'était beaucoup développée et les contacts étaient devenus trop impersonnels. Je souhaite mieux connaître les administrés pour mieux répondre à leurs attentes. J'ai aussi choisi une commune proche de mon lieu de résidence pour des raisons écologiques. Je pense même venir à vélo.

Au début, il va falloir faire connaissance avec les habitants. Je devrai demander des justificatifs d'identité, alors qu'Annick connaît tout le monde.

Je suis enchantée par ces débuts et bien formée par Annick. »

La **P'tite Récré** nous informe :

**Benne à carton** les 9&10 avril près de Gammvert.

**Bric à brac** avec animation le 15 mai au stade.

## ENVIRONNEMENT

La loi de transition énergétique pour la croissance verte et la directive européenne déchets prévoient **l'obligation, au 31 décembre 2023 au plus tard, du tri à la source des déchets alimentaires pour tous.**

La réglementation vise à la fois à **valoriser un maximum de ressources organiques compostables**, mais aussi à réduire les quantités en luttant notamment contre le gaspillage alimentaire.

Nous sommes **tous concernés**. L'ensemble de la chaîne de production doit se mobiliser et s'organiser d'ici là.

La loi intègre dans les biodéchets : les déchets alimentaires (épluchures et restes de repas) et les déchets naturels biodégradables (végétaux). (voir article dans le magazine ALTERNATIVES de Calitom, distribué dans nos boîtes aux lettres).

Vous avez pris l'habitude de demander la clé à la mairie pour porter vos déchets de taille au dépôt de La Petite ou pour récupérer du broyat (gratuit). Vous avez des poules ou un composteur pour les petits déchets alimentaires ou végétaux. Nous travaillons pour trouver des solutions pour tous, afin que ces déchets ne se retrouvent plus dans les sacs noirs. N'hésitez pas à vous adresser à la mairie.

**Deux enjeux forts ont été inscrits au programme local de prévention des déchets 2020/2025 : réduire les déchets alimentaires dans les ordures ménagères pour limiter l'enfouissement, valoriser les végétaux le plus localement possible pour limiter les apports en déchèterie.** Le programme « J'agis pour réduire » engage donc de nombreuses actions d'accompagnement allant dans ce sens sur l'ensemble du territoire charentais : mise à disposition gratuite de composteurs, déploiement de points de compostage de quartier, subvention à l'acquisition de poules et de poulaillers...

*La protection de notre environnement est l'affaire de tous: Après le succès de 2021, nous renouvelons l'action de nettoyage de printemps.*

## NETTOYAGE DE PRINTEMPS

**samedi 19 mars**

**Rendez-vous devant la mairie à 9h,  
en famille, munis de gants  
et de gilets fluorescents.**

## CHATS ERRANTS

Avoir des chats oui, pourquoi pas? Mais en nombre limité et sans oublier les nombreuses contraintes induites par ce droit de posséder un (des ) animaux chez soi.

D'abord ces animaux doivent être entretenus dans un bon état sanitaire.

Ensuite, beaucoup oublient la prolificité de ces félidés domestiques!!

**Il faut rappeler qu'à partir d'un couple de chats, leur descendance au bout de deux ans pourrait atteindre 300 animaux!!!**

Et sans aller jusque-là, les problèmes, nombreux, apparaîtront bien avant:

- désagréments pour le voisinage et il n'est pas nécessaire de préciser lesquels!

- pour quelques heureux qui sont choyés, combien de malheureux??

- les individus devenus errants seront autant de prédateurs pour les passereaux et autres petits oiseaux dont les populations sont déjà en forte baisse ( même s'il y a d'autres raisons comme la pollution )

**Il faut garder à l'esprit que ce petit animal est un prédateur redoutable bien loin devant les renards, fouines , belettes et autres...**

- cette croissance de la population de nos félidés connaît très rapidement une limite au supportable pour les riverains. Il nous faut alors organiser des campagnes de reprise pour faire stériliser ceux que l'on attrape. Les individus les plus vieux ou malades étant euthanasiés.

Ces interventions représentent une dépense que l'ensemble de la collectivité doit supporter. La négligence de certains coûte cher à tous.

Une campagne de stérilisation est prévue du 14 au 25 mars sur les villages des Forêts et du Maine Blanc.

Rappelons que tout animal domestique doit être identifié et reste à la charge de son propriétaire, y compris sa progéniture s'il a choisi de ne pas le faire stériliser.

**RAPPEL :** La newsletter et toutes informations utiles peuvent être envoyées par mail, si vous nous communiquez vos coordonnées à [communication@bouex.fr](mailto:communication@bouex.fr)  
Nous relayons aussi les informations des associations.